PROZON

FICHE TECHNIQUE

FILET PÉRIPHÉRIQUE SÉCURITÉ
Référence : 18026



RESUME

Le filet périphérique est un filet de protection intermédiaire spécialement conçu pour sécuriser les travaux d'étanchéité sur les toitures-terrasses et les dalles de bâtiment.

Conforme à la norme française NF P 93-355, ce dispositif comble le vide des garde-corps temporaires pour empêcher la glissade ou le basculement accidentel d'un opérateur sous la lisse principale.

Fabriqué en polypropylène haute ténacité avec un fil de 3 mm et une ralingue périphérique de 8 mm, il offre une barrière de fractionnement légère, économique et très simple à déployer.

Les points forts :

- Norme NF P 93-355
- Adapté aux chantiers
- 4 dimensions disponibles





DECLINAISONS

Dimensions
1 x 10m
2 x 10m
1 x 20m
2 x 20m

DESCRIPTION

Guide d'installation du filet de sécurité périphérique

La mise en place de ce filet de fractionnement doit respecter les règles de l'art pour assurer une protection collective efficace entre la plinthe et la lisse haute, une logistique de sécurisation tout aussi essentielle sur vos sites que l'alimentation continue de vos équipements :

- Positionnement réglementaire : le filet doit être tendu verticalement le long du garde-corps métallique provisoire. Il sert à fermer l'espace vide pour créer un écran continu sur toute la périphérie de la toiture-terrasse.

- Méthode d'amarrage : fixez le dispositif en faisant passer votre cordage d'attache (ou vos liens de serrage) directement autour de la ralingue périphérique de 8 mm. Tout comme pour l'installation d'un filet de protection anti chute chantier lourd, il ne faut jamais suspendre le filet en l'accrochant uniquement par ses mailles intérieures sous peine de déchirure.

- Ancrage sur les potelets : liez fermement la ralingue aux montants verticaux de la structure d'accueil. Les fixations doivent être suffisamment rapprochées pour maintenir le filet parfaitement tendu et éliminer tout risque de flottement ou de bâillement en partie basse.

- Jonction de plusieurs nappes : si votre lisière de chantier nécessite plusieurs filets, assemblez-les de manière continue. Aucun interstice supérieur à 10 cm ne doit subsister entre deux bordures pour interdire le passage d'un corps humain.

Votre chantier a besoin d'alimentation ? optez pour le groupe électrogène essence ou une batterie de chantier autonome.

Réglementation du filet périphérique anti chute

L'utilisation de ce dispositif de fractionnement, qui enrichit notre catégorie dédiée au filet de protection, répond à des critères de sécurité spécifiques :

- ⚠ Avertissement sur les chutes de hauteur : ce filet répond à la norme NF P 93-355 (protection basse). Il est testé pour retenir un opérateur qui trébuche ou glisse à une vitesse maximale de 2 mètres par seconde (impact léger de 180 Joules). Il n'est pas certifié selon la norme anti-chute EN 1263-1 et ne doit en aucun cas être utilisé pour arrêter une chute verticale dans le vide avec forte inertie, un rôle exclusivement dévolu à un filet de sécurité garde corps de sécurité normés.

- Sensibilité aux UV et durée de vie : le polypropylène qui compose ce filet offre une excellente légèreté mais s'avère plus sensible à une exposition solaire prolongée que le polyamide. Sa durée de vie maximale est estimée à 2 ans après mise en service.

- Consigne de stockage : entre deux chantiers, démontez le filet et rangez-le dans un endroit sec, à température modérée. Utilisez impérativement son emballage d'origine pour le protéger de la lumière du jour et des lumières UV qui altèrent la résistance des fibres, tenez-le loin des solvants, peintures de chantier. Contrôlez toujours aussi l'état de vos accessoires pour filet.

Caractéristiques techniques du filet périphérique

- Usage : protection périphérique intermédiaire pour travaux d'étanchéité (toits-terrasses)

- Poids : 130 g/m²

- Résistance à la rupture : 180 J

- Diamètre de la maille : 100 mm
- Ralingue périphérique : 8 mm
- Normes : NF P 93-355 (étancheur)
- Couleur : blanc
- Format : 4 déclinaisons disponibles
- Matériau : polypropylène (PPM) haute ténacité traité anti-UV
- Capacité de rétention : impact de basse énergie (glissades, trébuchements à 2 m/s max)